

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU LYCEE

L'offre pédagogique au Lycée :

- Organisation.
- Parcours de formation et activités physiques, sportives et artistiques.

- Organisation :

- Horaires :

Niveau	2ndes, 1ères, Tles
Heures d'E.P.S.	2h

En fin de scolarité au lycée, chaque élève aura pratiqué **210 heures d'E.P.S.** et **16 activités sportives** différentes.

- Cycles :

Classes de 2ndes et 1ères : fonctionnement en cycle d'activités de 6 à 8 séances.

Classes de Tles : 3 cycles de 10 séances (3 activités différentes dans 3 compétences différentes).

- L'E.P.S. au baccalauréat :

L'épreuve d'E.P.S. fait partie du premier groupe d'épreuves du baccalauréat et est affectée du coefficient 2.

Cette épreuve comprend 3 activités qui font chacune l'objet d'une co-évaluation en fin de cycle. La note obtenue au baccalauréat est la moyenne des 3 notes.

Le Lycée F.Couperin propose, aux élèves relevant d'une inaptitude partielle ou en situation de handicap, une E.P.S. adaptée leur permettant d'obtenir une note au baccalauréat.

- Parcours de formation et activités physiques, sportives et artistiques:

Nous développons un parcours de formation équilibrée au travers des compétences propres à l'E.P.S. (CP):

- Les activités de performances individuelles (CP1 : course de ½ fond, course de relais-vitesse, javelot)
- Les activités de pleine nature (CP2 : course d'orientation)
- Les activités artistiques et gymniques (CP3 : acrosport, aérobic)
- Les sports collectifs d'opposition (CP4 : football, rugby, basket-ball, volley-ball, handball)
- Les sports individuels d'opposition (CP4 : tennis de table, badminton, boxe française)
- Activités en vue du développement et de l'entretien de soi (CP5 : course en durée, musculation)

